





Intervenant du groupe **Tavini Huiraatira** Mme Eliane Tevahitua

> 147-2022 du 6 décembre 2022 Rapport n° Lettre n° 4966/PR du 12 juillet 2022 Temps de parole 10 mn

Consigne de vote FAVORABLE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Représentants,

Chers Collègues, Ia ora na,

Par lettre n° 4966/PR du 12 juillet 2022, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2021 de l'Établissement public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPEFPA) de la Polynésie française et affectation de son résultat.

L'EPEFPA (Etablissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de la Polynésie française) perçoit une subvention du pays s'élèvant à 184 000 000 F CFP.

Par ailleurs, la CCBF dans son rapport 2021 indique que l'établissement a fait l'objet en 2021 de subventions ponctuelles soit **9 projets de subventions** pour un montant total de **119 472 658 F CFP** dans le cadre de :

- 1. Missions d'accompagnement à la modernisation de l'exploitation agricole,
- 2. Travaux de construction d'un hangar de stockage,
- 3. Acquisition de véhicules et d'équipements de maintenance
- 4. Acquisition de matériels informatiques
- 5. Soutien au fonctionnement et l'encadrement de la station de reproducteurs porcins de l'exploitation agricole de l'année 2021
- 6. Acquisition d'équipements pour l'atelier Agroalimentaire
- 7. Acquisition de signalétiques pour le sentier découverte de l'exploitation agricole
- 8. Travaux et équipements des espaces Périscolaires
- 9. Travaux de réfection de la toiture de la station porcine.

Pour ce qui est des effectifs, sur les **232 élèves** inscrits à la rentrée 2021, on comptabilise **25 élèves démissionnaires** au cours de l'année scolaire pour diverses raisons tels que des changements d'établissement, de santé, d'engagement dans l'armée ou au RSMA, d'exclusion pour raisons disciplinaires et d'autres en situation de décrochage.

En commission nous avons noté une certaine fierté de la part de la direction quant aux résultats aux examens tels et je cite « un sans-faute, avec 100 % de réussite dans la plupart des Bacs pro, 90 % en Bac techno, 84 % en BTS et beaucoup de mention s », des résultats très encourageants





pour ceux qui ont fait le choix du secteur agricole et agroalimentaire comme un choix de carrière prometteur.

Les enseignements de l'EPEFPA les préparent à de nombreux débouchés, à une large palette de métiers du monde de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et de l'agro-alimentaire. Un gros avantage de l'EPEFPA est celui de posséder une exploitation agricole attenante servant ainsi de support pédagogique pour les travaux pratiques et également les stages comme s'ils étaient dans la vie réelle.

Il y a un point qui nous a été soulevé par M. le représentant Thomas MOUTAME...celui de l'avenir professionnel des élèves sortant des lycées agricoles, celui de la « relève ». En effet, l'idée est de préparer ces élèves et les encourager à continuer leurs études hors du Territoire afin qu'ils puissent revenir occuper différents postes au sein des services et établissements du Territoire...des postes occupés par du personnel qui « d'ici 4 à 5 ans...partiront à la retraite ». Monsieur MOUTAME pose la question sur la préparation de la relève et précise plus loin dans son intervention et je cite : « s'il n'y a personne pour les remplacer, on est obligé de faire venir les gens de l'extérieur et la vision du Pays est d'embaucher local et de mettre nos jeunes à disposition de ces postes-là. » Voilà un point sur lequel le Tavini Huiraatira s'est toujours positionné à savoir l'accès de nos enfants au marché de l'emploi local et nous

répondons - **Non - nous ne sommes pas obligés** de faire venir les gens de l'extérieur !

Nous disposons localement de personnes compétentes et ces emplois doivent être réservés **aux jeunes Polynésiens** qui représentent l'avenir de notre fenua mais aussi l'avenir de l'agriculture. Nous devons être prêts à aider notre jeunesse en ce sens.

Le groupe Tavini Huiraatira vote FAVORAVLEMENT pour ce projet de délibération.

Je vous remercie.

## **Eliane TEVAHITUA**

Représentante inscrite au groupe Tavini Huiraàtira